



LA UNE

La révolte de l'Insee contraint l'Elysée à une reculade Par Laurent Mauduit

C'est, à tout le moins, une spectaculaire reculade de l'Elysée, sinon une victoire des agents et des administrateurs de l'Insee. Dans le rapport qu'il a élaboré avec le vice-président du Conseil national de l'information statistique (CNIS), Jean-Pierre Dupont, et qui devrait être rendu public mardi 2 décembre, en fin d'après-midi, le directeur général de l'Insee, Jean-Philippe Cotis, devrait proposer un nombre de transferts de personnels à Metz (Moselle) très inférieur à ce qu'avait demandé Nicolas Sarkozy.

C'est le 2 septembre dernier que le chef de l'Etat a mis le feu aux poudres. Sans la moindre concertation préalable, il a annoncé ce jour-là à des élus de Moselle, inquiets des restructurations militaires, «*la délocalisation d'emplois publics à Metz à hauteur de 1.500 agents*», issus d'administrations parisiennes. Dans les jours qui ont suivi, les agents de l'Insee, ainsi que ceux des services statistiques des différents ministères comme ceux du Travail (Dares), ou des Affaires sociales (Dress), ont appris qu'ils fourniraient un contingent de près de 1.000 statisticiens à ce projet de délocalisation, sous le prétexte de construire à Metz un «*Pôle national de la statistique publique*».

Or, selon une source gouvernementale à laquelle a eu accès Mediapart, le rapport Cotis-Dupont devrait préconiser des transferts très inférieurs, ne dépassant pas 500 personnes. Dans le souci ? habile ? de ne pas faire l'affront au chef de l'Etat de ne pas proposer la création du «*Pôle national de la statistique publique*» que ce dernier a recommandée, le directeur général de l'Insee devrait par ailleurs recommander dans son rapport la création de postes nouveaux à Metz correspondant à des recherches ou enquêtes nouvelles que l'institut ne réalise pas encore. En quelque sorte, le patron de l'Insee va tenter de convaincre ses troupes que si elles devront accepter quelques sacrifices, plus limités que prévus, il s'est battu aussi pour elles, afin d'obtenir des moyens nouveaux, dans le cadre d'une redéfinition des missions de l'Insee.

Dans un mail adressé vendredi après-midi à tous ses «*collègues*», le directeur général de l'Insee a par ailleurs apporté ces précisions : «*Ce court message pour vous dire que le rapport sur la création d'un centre statistique à Metz sera rendu public mardi prochain en fin d'après-midi. Dans sa version initiale, le projet de rapport comportait une quantification des mesures d'accompagnement financier de diverses natures qu'appellerait une implantation à Metz. Ces éléments quantitatifs ne figurent plus dans le rapport. Ils seront évoqués ultérieurement, lorsque seront discutées les conditions d'implantation d'un éventuel centre statistique à Metz.*» D'un «*éventuel*» centre statistique à Metz... la formule est pour le moins prudente !

La hiérarchie de l'Insee écrit à François Fillon

Ce compromis sera-t-il accepté par les agents et administrateurs de l'Insee ? Pour en juger, il faut au préalable comprendre les raisons de la révolte, sans précédent, qui a mis à feu et à sang l'Insee depuis plusieurs semaines. Selon Christian Baudelot, qui est le patron de la sociologie à l'Ecole normale supérieure mais aussi l'un des meilleurs connaisseurs de l'Insee et l'un des «*anciens*» qui ont une mémoire de l'histoire de cette maison, cette révolte, qui touche jusqu'aux cadres dirigeants de l'institut, est inédite. Même lors de la grève générale de 1968, elle n'avait pas, selon son souvenir, atteint un tel paroxysme.

A cela, il y a plusieurs explications. D'abord, les statisticiens de l'Insee sont gens sérieux. Spécialistes des comptes publics et de la prévision, ils se sont appliqué à eux-mêmes, bien avant toutes les autres administrations, les principes de bonne gestion et de décentralisation que la puissance publique a tardivement affichés. Tant et si bien que le pôle français de statistique publique est déjà très fortement décentralisé. L'appareil statistique français est en effet une immense machine, qui comprend plus de 8.200 personnes (dont plus de 5.700 dépendants de l'Insee et plus de 2.500 dans les ministères, dans les services d'études). Et sur ce total, une minorité seulement, soit à peine plus de 3.200 sont dans les services parisiens. En clair, s'il y a bien une administration française qui est déjà très décentralisée, quasiment aux deux tiers de ses effectifs, au travers de très nombreuses antennes régionales, c'est celle de la statistique publique. Plus que cela ! Sur les quelque 5.000 agents et administrateurs installés en régions, une partie d'entre eux construisent des statistiques ou enquêtes régionales, mais beaucoup aussi sont dévolus au travail national. De longue date, l'Insee a donc la conviction d'être une administration modèle en matière de décentralisation.

L'annonce brutale de Nicolas Sarkozy, le 2 septembre, a donc été vécue dans la maison comme un camouflet. Et beaucoup se sont pris à penser qu'il y avait, à l'évidence, dans le projet élyséen, une arrière-pensée : si le chef de l'Etat a aussitôt proposé aux élus de Moselle, sans la moindre étude préalable, de compenser la perte des emplois militaires par l'envoi d'agents de l'Insee, c'est qu'il avait à l'évidence des comptes à régler avec l'institut dont il n'a jamais goûté l'indépendance et qu'il cherche de longue date à remettre au pas.

Cette interprétation est tellement répandue à l'Insee que tous les cadres dirigeants de l'Insee, à la quasi-unanimité, ont contresigné la semaine passée une lettre au premier ministre pour lui faire part de leurs inquiétudes. Et de fait, si l'on se souvient des passes d'armes entre Nicolas Sarkozy et l'Insee au cours de ces dernières années, on a tôt fait de comprendre l'indignation des statisticiens.

En 1999, premier litige : Nicolas Sarkozy a un conflit très grave avec l'Insee au sujet du recensement portant sur la ville de



Neuilly-sur-Seine, dont il est le maire. Mais c'est surtout en 2004 que la situation s'envenime. Publiquement, la France affiche certes ses bonnes intentions : elle coopère activement à l'élaboration du «Code de bonnes pratiques de la statistique européenne» (téléchargeable dans l'onglet «Prolonger» de cet article), qui sera finalement promulgué dans une recommandation en date du 25 mai 2005 de la Commission de Bruxelles. «L'indépendance de l'autorité statistique à l'égard des interventions politiques et autres interférences externes dans la production et la diffusion de statistiques publiques est inscrite dans le droit (...) Il appartient exclusivement au chef de l'autorité statistique (...) de décider les méthodes, les normes et les procédures statistiques ainsi que le contenu et la date de diffusion des publications statistiques», édictera ce code.

En violation des règles internationales

En clair, la France contribue, en cette année 2004, à édicter des principes européens qui sont aussi des principes de toute vie démocratique : pour la sincérité du débat public, il faut que la statistique publique puisse être construite sans interférence partisane.

Or, en cette année 2004, la France pratique à l'évidence un double langage. La France, ou plutôt, son ministre des finances, un dénommé... Nicolas Sarkozy. Comme Mediapart l'a déjà raconté par le menu dans un article précédent, le patron de l'époque de Bercy ne cesse d'humilier en public le patron de l'Insee, Jean-Michel Charpin. Plus grave : en violation des usages internationaux ? qui seront donc codifiés par l'Europe en 2005 ?, il demande sans cesse à l'Insee de lui transmettre longtemps avant publication les statistiques qu'il met au point.

Nicolas Sarkozy ne fait d'ailleurs pas même mystère de ses demandes. Il en fait part à toute la presse. *Le Monde* en date du 15 mai 2004 s'en fait par exemple l'écho. Soulignant en titre que «M. Sarkozy demande à l'Insee de clarifier ses publications statistiques sur la croissance», il ajoute en sous-titre : «Le ministre voudrait être informé plus tôt». Dans l'article, la journaliste, Sophie Fay (aujourd'hui au *Nouvel Observateur*), souligne toutefois sur quoi bute la prétention du patron de Bercy : «Le calendrier de diffusion, arrêté quatre mois à l'avance et calqué sur les pratiques internationales, n'est d'ailleurs pas souple. Les instituts de conjoncture se protègent ainsi de toute pression politique. Quant aux règles de divulgation, elles sont encadrées par le code de bonne conduite établi par le Fonds monétaire international.»

En 2004, Nicolas Sarkozy ne fait d'ailleurs pas que harceler le patron de l'Insee, Jean-Michel Charpin, pour obtenir communication avant l'heure des statistiques publiques. Il inspire aussi de très nombreux articles dans la presse, grâce à des journalistes qui lui sont proches, pour tenter de déstabiliser l'Insee. L'un d'eux, à l'époque journaliste au *Parisien*, excelle en la matière. Dans un article en date du 10 mai 2004, ce journaliste reprend ainsi à son compte la thèse (passablement populiste) de Nicolas Sarkozy selon laquelle les experts de l'Insee utiliseraient en permanence un jargon incompréhensible pour les Français : «Autre preuve de sa détermination à imposer le français comme langue officielle

dans son administration, le numéro deux du gouvernement vient, selon nos informations, de demander à Jean-Michel Charpin, le patron de l'Insee, de faire un gros effort de pédagogie dans ce sens. "Moins de chiffres et plus de mises en perspectives", lui aurait précisé le ministre. Il est vrai que les publications de l'Insee sont souvent très difficiles à décrypter (les habitués sont unanimes à le reconnaître et elles comportent souvent des données totalement contradictoires. "Une technique qui nous permet de nous protéger", se défend en privé un des responsables de l'Institut des statistiques.»

Les bons offices de Jean-Marc Plantade

Or, l'auteur de ces lignes est un certain Jean-Marc Plantade, ex-trotskiste ("sous-marin", comme on disait autrefois dans le jargon de l'extrême gauche) reconverti dans la communication, que Nicolas Sarkozy choyait particulièrement et a très vite appelé à ses côtés. Il dirige désormais le service de presse de la ministre des finances, Christine Lagarde.

A l'Insee, ce genre de prose a donc, en 2004, fortement contribué à l'échauffement des esprits. Tout le monde a bien compris que le ministre des finances menait une guerre de harcèlement contre l'Insee et surtout contre son indépendance. L'histoire a d'ailleurs montré ultérieurement que ces craintes n'étaient pas sans fondement, puisque quelques mois après l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy a écarté brutalement Jean-Michel Charpin de la direction générale de l'Insee, pour nommer à son poste Jean-Philippe Cotis, réputé plus proche de la droite.

Seulement voilà ! Pour avoir été proche des balladuriens, Jean-Philippe Cotis n'en a pas moins été économiste en chef du département des affaires économiques de l'OCDE. Et, féru de statistique, même si cela n'a pas été sa formation, il a vite fait comprendre à qui de droit qu'on ne lui ferait pas démanteler la maison dont on lui avait confié la charge. Tout l'Insee en a d'ailleurs connaissance : à la fin du mois d'août, le patron de l'institut a menacé de démissionner. Du coup, il a donc été chargé ? premier recul de l'Elysée ? de co-piloter un rapport pour organiser la création de ce «pôle de statistique publique» qui va voir le jour à Metz.

Autre difficulté pour l'Elysée : le maire socialiste de Metz, Dominique Gros, se garde bien de jouer les va-t-en-guerre de la délocalisation. S'il se montre intransigeant sur les compensations que sa ville doit obtenir après les suppressions d'emplois militaires, il multiplie les signes de connivence à l'adresse des agents et administrateurs de l'Insee. «Une délocalisation mal faite, cela avorte», confie-t-il à Mediapart, ajoutant que «la lutte menée par les gens de l'Insee est parfaitement noble». Après une rencontre avec l'intersyndicale, qu'il a reçue le 5 novembre à Metz, le maire de la ville avait par ailleurs publié ce communiqué : «Metz n'a jamais souhaité réparer l'injustice qu'elle vit dans sa chair avec le départ, à l'horizon 2011, de près de 6.000 personnels civils et militaires des garnisons de son agglomération, par davantage d'injustice faite à quiconque. Si elle a émis le souhait d'un juste effort de déconcentration en sa faveur, elle n'en néglige pas pour autant



la forme et refuse les stratégies de porte-à-faux comme de fait accompli (...) Le Maire de Metz et son équipe municipale souhaitent que le gouvernement, dans ses prévisions, tienne enfin compte des hommes, des compétences, des territoires ainsi que des équilibres qui les lient. L'hémorragie brutale imposée à un territoire, comme le déracinement imposé à des institutions, doivent être davantage pensés, partagés et accompagnés.»

C'est donc dans ce contexte, très tendu, que Jean-Philippe Cotis remettra son rapport, mardi prochain, préconisant seulement 500 transferts à Metz, au lieu du millier initialement prévu. Ces transferts devraient être échelonnés sur plusieurs années, et assor-

tis d'un volet de création d'emplois dans le cadre de nouvelles missions de l'Insee.

Ce dispositif, très en retrait sur ce que voulait initialement Nicolas Sarkozy, sera-t-il accepté par l'Élysée ? Et surtout, sera-t-il perçu comme un compromis acceptable par les statisticiens ? Le calendrier sera-t-il fortement étalé ? Les outrages faits à l'Insee ont été si nombreux ces dernières années, les entorses au principe d'indépendance si fréquentes, et surtout la mobilisation de ces derniers jours si spectaculaire, qu'il serait à l'évidence imprudent d'en préjuger...

Directeur de la publication : Edwy Plenel
Directeur éditorial : François Bonnet
Directrice général : Marie-Hélène Smiéjan
Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 1 958 930 €. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris
Courriel : contact@mediapart.fr
Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08
Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés sur ce site web : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 958 930 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.